



Séance du 18 septembre 2024
Délibération n°93 -18092024

OBJET : Réflexion engagée entre le service jeunesse communautaire et le NPA

M. Jean-Eudes GAUBERT, en charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, expose au conseil d'administration que depuis 3 ans, un travail de rapprochement entre les équipes du Service Jeunesse Communautaire et de NPA a été réalisé. Une première étape a consisté à travailler sur la structuration de l'animation jeunesse avec la mise en place de comités de pilotage sur les secteurs de Cossé le Vivien et Renazé, le NPA ayant déjà une commission. La seconde étape a été de favoriser l'interconnaissance entre les équipes et surtout d'échanger sur les valeurs et les méthodes de travail de chacun. Et la troisième étape consiste à proposer une structuration commune et de constituer une seule et même équipe animation jeunesse du Pays de Craon.

Explications données, le Conseil d'Administration, après délibération 16 votes pour et une abstention,

⇒ **VALIDE** la démarche engagée de rapprochement du NPA et du service animation jeunesse communautaire

Nombre de membres en exercice :28

Nombre de suffrages exprimés :17

Vote :

POUR :16

CONTRE :00

ABSTENTION :01

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 18 septembre 2024

Philippe GUIARD
Vice-président



Département de la Mayenne
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 septembre à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 06 septembre 2024, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : *BOURBON Aristide, BRÉHIN Colette, CLAVREUL Yannick, DAVID Gisèle, De FARCY De PONTFARCY Christine, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence, TISON Hervé, TRICOT Marina.*

Mme GOHIER Odile donne pouvoir à M. GUIARD Philippe

Mme GODARD Chantal donne pouvoir à M GAUBERT Jean Eude

M RESTIF Vincent donne pouvoir à Mme DE FARCY DE PONTFARCY Christine

EXCUSÉS : *GOHIER Odile, GODARD Chantal, RESTIF Vincent, PLANCHAIS Raymond, BOURDAIS Christophe, RENAULT Patricia, DESHOMMES Catherine, TESSIER Jean-Pierre, DEMENAIIS Marie-Hélène, GUIOILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa*